

TEMPS PROBABLE:

REGION PARISIENNE. — Situation toujours un peu troublée. Alternances de ciel couvert avec pluies intermittentes et de ciel sans nuages avec éclaircies et averses. Vents modérés d'ouest. Nuit: 8°. Jour: 15°.

EN FRANCE. — Même temps sur toute la France. Température sensiblement stationnaire.

SOLEIL: Lever, 6 h. 2; coucher, 47 h. 15.

LUNE: Prem. quartier le 10; pleine le 18.

LA GRANDE CONTROVERSE
A PROPOS DES DEGREVEMENTS

Le contribuable a raison, le ministre des Finances n'a pas tort. C'est au demeurant une affaire de doigté et de mesure

Il y a bien longtemps — c'était sous la Restauration, après les guerres de la Révolution et de l'Empire, — qu'un ministre des Finances a dit que son rôle consistait à se tenir « comme un dogue devant sa caisse ». M. Henry Chéron comprend son devoir de la même manière bien qu'il n'emploie pas d'images aussi rudes. Il défend énergiquement les recettes du Trésor, ces recettes pléthoriques qui assurent la stabilité du franc et la hausse des rentes. Et il résiste, en dépit des plus-values, aux demandes de dégrèvements.

C'est autour des dégrèvements que se livra la bataille pour le budget de 1930. La question est double. Comme il y a des excédents, il s'agit de savoir s'ils sont nécessaires ou si le pays n'est pas surchargé d'impôts.

Pour l'année en cours, et compte tenu des crédits supplémentaires, c'est à cinq ou six milliards net qu'on peut estimer l'excédent qui restera au Trésor. Cette somme est considérable. Elle représente un milliard de francs d'avant guerre, c'est-à-dire à peu près le cinquième ou le sixième de nos budgets d'avant 1914.

Ici le ministre des Finances, prudent et prévoyant, intervient pour faire observer que si les recettes sont en avance et dépassent les besoins immédiats, ce n'est pas une raison pour les restreindre, car les dépenses devant augmenter aussi, l'équilibre s'établira bien tout seul.

Mais voilà justement ce qui chiffonne les contribuables et leurs défenseurs. Est-ce que l'existence des plus-values n'incite pas aux prodigalités? N'est-il pas encore plus facile d'employer le revenu de taxes en vigueur que de voter de nouvelles taxes pour des dépenses nouvelles? N'est-ce pas aussi une façon de manger son blé en herbe? Car les dégrèvements réduiraient sans doute les excédents que perçoit actuellement le Trésor. Mais ils représenteraient une marge, une réserve à laquelle il serait possible de recourir en cas de besoin.

Il faudrait savoir encore si la taxation actuelle n'est pas excessive et, par là, ne ménage des déceptions, même budgétaires. L'inconvénient d'un arc trop tendu, c'est qu'il peut casser. Est-on certain que nos impôts en cascade, auxquels s'ajoutera bientôt le coût des assurances sociales, ne grèvent pas trop lourdement notre production? S'il survient une crise industrielle et commerciale, alors les dégrèvements se feraient d'eux-mêmes, mais dans des conditions regrettables parce qu'elles seraient subies au lieu d'avoir été voulues.

A cet égard, le déficit de notre balance commerciale, qui contraste avec les plus-values budgétaires, doit appeler l'attention. Ce n'est pas tout de suite que les effets d'un tel déficit se font sentir. Seulement, qu'il vienne à durer, qu'il s'installe, que nos exportations s'établissent d'une manière permanente très au-dessous de nos importations, que se produira-t-il? C'est que, lentement, il y aura pour la France déperdition de richesses, sorties d'or pour combler la différence et, par là, menace pour le change et pour le franc.

En ce sens, la préoccupation de la bonne santé monétaire, que M. Chéron invoque contre des dégrèvements inconsidérés, peut aussi bien être invoquée en faveur de dégrèvements judicieux. Il ne faut pas que notre production devienne plus chère que la production étrangère et nous mette en mauvaise posture pour soutenir la concurrence. Voyez ce qui se passe en Angleterre: c'est une production trop chère qui est à l'origine de ses difficultés, même politiques, et de son chômage.

Ajouterons-nous que la surabondance de nos recettes fiscales a un autre inconvénient, celui de nous faire passer pour plus riches que nous ne sommes? A l'étranger, on nous juge sur ces magnifiques rentrées du fisc. On en conclut que nous sommes bons, soit pour payer beaucoup de dettes de guerre, soit pour ne pas recevoir beaucoup de réparations. On ne se demande pas du tout si ces excédents plantureux ne dépassent pas la limite de nos forces contributives ou n'anticipent pas sur le développement de la richesse française. Et cette anticipation même serait nuisible, comme la précocité, qui est rarement profitable aux enfants.

Ce qui est bon, à tous les points de vue, même et surtout au point de vue de l'avenir, c'est qu'il y ait un peu d'élasticité, un peu de jeu.

On ne doit faire rendre ni à un cheval, ni à un moteur, ni à un contribuable tout ce qu'ils peuvent donner. Au fond, et tout en défendant sa caisse, le ministre des Finances le sait bien puisque, déjà, quelques impôts ont été tempérés et que le budget ne s'en trouve pas plus mal. Il faut que les dégrèvements soient raisonnables. Mais il faut que la taxation le soit aussi. C'est, en définitive, une affaire de doigté et de mesure et de bon sens, à traiter en se plaçant au point de vue de l'intérêt général. Car si le contribuable a besoin d'être défendu, nous reconnaissons volontiers que le ministre des Finances a besoin d'être un peu « dogue », sinon tout le monde voudrait être dégrèvé et même exonéré.

JACQUES RAINVILLE.

La fête nationale du blé



De gauche à droite: MM. Klotz, président du Syndicat des grains de semence; Hays, Moutier, président du Syndicat des blés; Hennessy et Franck, président du Syndicat général.

Les vétérans de la 23^e division américaine

recus par le général Gouraud



De gauche à droite: les généraux Gouraud, Edwards et Hart.

Le général Gouraud, gouverneur militaire de Paris, avait prié à déjeuner hier, aux Invalides, un certain nombre d'officiers supérieurs de la 23^e division américaine.

Lauréat d'un concours oratoire le jeune Gabriel Fouché

part vendredi pour l'Amérique

Il obtint, en juillet dernier, un prix au concours général



Le jeune Gabriel Fouché, conservateur d'un souvenir de 1929, année de ses dix-neuf ans.

Au mois de juillet dernier, ce jeune élève du collège Chaplat remporta le premier prix de dissertation française au concours général. Vers la fin septembre, il lui prit fantaisie de prendre part devant l'Office national des universités et écoles françaises, à l'éliminatoire pour la France du concours oratoire organisé par un groupe de journaux américains entre écoliers de diverses nations.

Le sujet, qui devait être exposé en dix minutes devant le jury, était: « Les aspirations de la jeunesse française actuelle ». Gabriel Fouché eut une épreuve après divers autres concurrents, puis n'y pensa plus et régagna le collège Chaplat le 1^{er} octobre.

On lui apprenait hier que le choix du jury s'était fixé sur lui. Il était donc invité à s'embarquer vendredi prochain à Cherbourg pour New-York, d'où il se rendrait à Washington pour y prononcer, au nom de la jeunesse française, son discours devant quelques milliers d'auditeurs assemblés.

Nous avons vu hier Gabriel Fouché, dans la villa paternelle à Courbevoie. — Je suis surtout bien heureux, dit-il, de l'occasion qui m'est offerte d'aller exposer, devant la jeunesse américaine, en présence de jeunes gens de tous pays, les aspirations de la jeunesse française actuelle.

Et il ajoute gentiment: — Ce n'est pas que je tire quelque orgueil de ce rôle, qui n'a, somme toute, rien d'officiel. Mais j'en éprouve une réelle fierté et j'espère, dans la limite des possibilités, faire œuvre utile.

Adieu! La jeunesse française crovo à Washington un charmant ambassadeur.

L'invitation anglaise à la conférence navale

ELLE NE CONTIENT RIEN QUI PUISSE EMPÊCHER LES PUISSANCES INVITÉES D'Y PARTICIPER

Le Quai d'Orsay a reçu hier, par l'entremise de M. de Fleuriau, notre ambassadeur à Londres, la lettre d'invitation adressée par M. Henderson, ministre des Affaires étrangères de Grande-Bretagne, aux gouvernements de France, d'Italie, du Japon et des Etats-Unis en vue de la conférence navale qui doit se tenir à Londres dans la troisième semaine de janvier.

Le texte de ce document, qui a été rendu public dans la soirée, est en tous points conforme à l'analyse détaillée que nous en avons donnée hier matin d'après le Times. Il est rédigé avec beaucoup de prudence et ne contient rien qui puisse provoquer de la part des puissances invitées des objections bien sérieuses à la réunion de cette conférence.

Avant d'en arriver à l'invitation, d'ailleurs, les chancelleries avaient longuement négocié dans le plus grand secret, de sorte que la mission de M. Henderson, loin d'être un imprévu, a été mûrement pesée dans tous ses termes.

La lettre établit tout d'abord qu'entre l'Angleterre et les Etats-Unis, après les pourparlers Macdonald-Dawes, « il ne subsiste aucun point d'importance suffisamment sérieux pour empêcher un accord » et fait connaître qu'un arrangement « provisoire et non formel » a été obtenu sur quatre principes: 1) l'entente navale est basée sur le pacte Kellogg; 2) il doit avoir pour but de maintenir les catégories de navires, et cette parité sera atteinte à la fin de 1936; 3) le programme de remplacement en bâtiments de ligne prévu par le traité de Washington devra être réexaminé, si possible, restreint; 4) l'Angleterre et les Etats-Unis maintiennent leur désir d'abolir les sous-marins, mais reconnaissent « qu'on » peut arriver à un règlement final de cette question, si ce n'est dans une conférence avec les autres puissances navales.

Ce quatrième principe est, à vrai dire, le seul qui aille à l'encontre des intérêts de la France. Encore n'est-il formulé qu'avec réserve et renvoyé, en somme, aux discussions de la conférence.

(La suite à la troisième page.)

Costes et Bellonte iront-ils au Japon ?

Costes et Bellonte sont toujours à Tsitsikar, relatifs dans les conditions que nous faisons connaître hier notre correspondant particulier de Changhaï.

On ira-t-ils en quittant Tsitsikar ? Une dépêche de Londres nous fait savoir que les deux aviateurs ont informé le consul du Japon, à Tsitsikar, qu'ils renonceraient probablement à leur intention de poursuivre leur vol jusqu'au Japon.

Mais, d'autre part, les autorités françaises au Japon ont déclaré qu'elles ne se refusent pas à leur venir en aide, en vue d'accorder aux aviateurs toutes les facilités afin de leur permettre de continuer leur raid vers Tokio.

Les bijoux volés à Berlin à l'ambassade de France ont été retrouvés

Berlin, 8 octobre (dép. Petit Parisien). L'affaire du vol de bijoux dont a été victime notre ambassadeur M. de Margerie, a trouvé sa conclusion inattendue. Les inspecteurs de la police avaient la conviction que l'auteur du vol ne pouvait être qu'un individu parfaitement au courant des dispositions des lieux et des habitudes de l'ambassade. Aussi avaient-ils procédé longuement à l'interrogatoire de tout le personnel.

Ce matin, vers 7 heures, ils arrivaient de nouveau pour exécuter une perquisition en règle dans tous les locaux de l'hôtel, mais à la stupéfaction générale, on découvrit peu après sur les marches de l'escalier menant du jardin aux bureaux situés dans la cour les bijoux complètement enveloppés dans du papier hygiénique.

Sur le point d'être découvert, le voleur s'était empressé de se défaire de son butin: ainsi se trouvait confirmée l'hypothèse émise dès le début que les bijoux volés n'avaient pas quitté l'ambassade. Une personne occupée dans l'hôtel a été emmenée par les inspecteurs de police pour être soumise à un interrogatoire particulièrement serré.

A LA QUATRIEME PAGE: L'INDUSTRIE DU PUR SANG

FRANCE ET ALLEMAGNE
UNE DÉCLARATION DE M. PAUL REYNAUD

Le député de Paris, retour d'Amérique, tient à expliquer ses conversations avec diverses personnalités d'outre-Rhin au cours d'un autre voyage.

On sait qu'au cours d'une récente polémique de presse ouverte en Allemagne, il a été fait allusion à des conversations engagées, au printemps dernier, entre M. Paul Reynaud, député de Paris, et diverses personnalités d'outre-Rhin, notamment M. von Meden, lequel joue un rôle de premier plan dans l'organisation « le Casque d'Acier ».

Or, M. Paul Reynaud, rentré hier



M. Paul Reynaud

d'Amérique où il vient de passer six semaines, a tenu, dès son retour, à préciser le caractère de ces entretiens.

— Je considère, nous a-t-il déclaré, que mon mandat de député me fait un devoir, si je peux en avoir l'occasion, de venir sur place les faits et circonstances qui peuvent influer sur la politique extérieure de la France.

J'étais allé en Allemagne. Là, j'ai rencontré des hommes appartenant à tous les partis: un socialiste, M. Breitscheid, un des chefs de la « Démocratie d'Empire ». Puis M. Reebing m'a proposé, pour réaliser une sorte de parallélisme dans nos consultations, de voir M. von Meden, au « Casque d'Acier ». Je m'y suis rendu en compagnie de M. Reebing et du général von Lipppe.

Qu'ont été ces conversations? M. Paul Reynaud s'en explique en insistant sur le point qu'il n'a jamais eu, pendant qu'il les poursuivait, d'autre attitude que celle d'un homme soucieux à la fois du bien de son pays et de la paix du monde.

Au demeurant, le député de Paris a eu, avant de quitter l'Allemagne, un long entretien avec M. Stresemann. Le chef de la Wilhelmstrasse n'a fait aucune allusion aux conversations engagées précédemment par M. Paul Reynaud. D'où il déduit qu'elles n'avaient pas eu un caractère méritant de retenir l'attention du ministre des Affaires étrangères du Reich.

— D'ailleurs, a ajouté pour conclure M. Paul Reynaud, je ne cache pas du tout que je recherche vivement le rapprochement économique entre les peuples, celui-ci servant de prétexte au rapprochement politique. L'état actuel de l'Europe, la situation de la Russie, de l'Angleterre, de l'Italie à notre égard constituent des faits nouveaux qui me poussent dans cette voie. Je cache si peu ces idées, dis-je, que je les ai défendues à la tribune de la Chambre, en octobre 1922 et en décembre 1923, notamment.

Le fond des choses, c'est que ceux qui ne veulent pas d'une politique d'entente entre les anciens alliés et qui, par conséquent, me reprochent d'avoir contribué au vote de la ratification, s'efforcent de voir s'étendre cette politique d'entente à nos anciens ennemis. D'autre part, à l'extrême gauche on admet difficilement qu'une politique d'entente puisse être soutenue par un modéré. Or, humain, si j'en ai le loisir, j'ai chez les Soviets: je veux voir la Russie par mes yeux, j'en ai assez de la voir par les yeux des autres.

LA PERTE DE L'AVION TOULOUSE-CASABLANCA

La mer a rejeté le corps de M. Brousse

Casablanca, 8 octobre (dép. P. Parisien). Le représentant de la Compagnie Aéropostale a été avisé que la mer venait de rejeter à la côte un nouveau corps que l'on supposait être celui d'un des passagers de l'avion qui s'est perdu en mer le mois dernier.

En effet, il s'agissait de M. Brousse, dont les restes ont été transportés à Souk-el-Araba.

On se souvient que le corps de Mme Brousse a été rejeté par la mer dimanche dernier.



— Malheureuse !... Vous n'allez pas couper la corde !... C'est peut-être un garçon qui soigne sa publicité !

LA MORT TRAGIQUE DU MARQUIS DE CHAMPAUBERT

Dans le bois de Verneuil on découvre le canevas des « Mémoires » du fameux escroc

Boulogne n'avait pas menti lorsqu'il affirmait que le faux marquis de Champaubert avait enfoui, dans le bois de Verneuil, et non loin de l'endroit qu'il avait choisi pour sa tombe, des documents relatifs à ses « Mémoires ».

Hier matin, en effet, M. Gabrielli, commissaire divisionnaire à la première brigade mobile, accompagné des inspecteurs Lauret et Reynier, s'est rendu sur les lieux, guidé par l'inculpé, qui avait été extrait de la prison Saint-Pierre de Versailles. Grâce au concours de l'ami de Passal, les recherches aboutirent rapidement. A une vingtaine de mètres de la fosse tragique, dans un trou profond de 15 centimètres, on découvrit les documents protégés par une double enveloppe, un numéro de journal, le tout entouré par une feuille de plomb.

Ce paquet fut aussitôt porté à M. Roussel, juge d'instruction. Il renfermait deux lettres datées de Deauville et signées d'Orgeval, téléphone 265; de nombreuses coupures de journaux relatant les exploits du faux marquis, un certain nombre de papiers ne présentant aucun intérêt et, finalement, un feuillet sur lequel était écrite une longue suite de phrases énigmatiques paraissant constituer les titres des chapitres d'un roman ou d'un scénario.

En voici quelques-uns cueillis au hasard: *Cambriolage de la vermicelleries d'Amant d'Ames; le Portefeuille de l'empereur; le Vol du train bleu; Pour abattre la tour Eiffel; le Rayon mortel invisible; Duel avec la police américaine; la Joconde; Mitrailles pour la Chine*, etc.

Comme on le voit, certains de ces



En haut: Boulogne fouillant la terre. En bas: les documents découverts en possession des enquêteurs.



En haut: Boulogne fouillant la terre. En bas: les documents découverts en possession des enquêteurs.

titres promettaient... Ils étaient accompagnés de chiffres non moins mystérieux et parfois de dates. Le tout a été placé sous scellés.

Ajoutons qu'au cours des fouilles on a mis au jour une pioche ayant servi à creuser la fosse dans laquelle fut descendu le cercueil improvisé. Boulogne a choisi comme défenseur M. Zévada.

La dernière inhumation de Passal

Les obsèques de Clément Passal ont eu lieu hier à Verneuil. Aucun membre de la famille, aucun ami n'était venu accompagner la victime de sa trop fertile imagination à sa dernière demeure.

A LA DEUXIEME PAGE: Le règlement du concours pour l'ameublement de la maison familiale



Le drame de la race juive

DES GHETTOS D'EUROPE A LA TERRE PROMISE

par Albert LONDRES

LA DISPERSION ET LES MIGRATIONS DU PEUPLE D'ISRAEL APRES LA DESTRUCTION DU TEMPLE



(Croquis de Rouquayrol.)

Quelle randonnée que celle des Juifs!

Ils viennent du troisième âge du monde: exactement du jour où le Seigneur, établissant Abram comme le Père, changea son nom en Abraham. C'était, croit-on, aux environs de l'an 1920 — avant Jésus-Christ.

A cette date également, le Seigneur promit à Abraham de donner à sa descendance la terre où lui et les siens demeuraient comme étrangers, c'est-à-dire tout le pays de Chanaan.

Puis la circoncision scella le pacte d'alliance de Dieu avec les Juifs.

Un peu plus tard, la famine s'étant déclarée dans le pays de Chanaan, Jacob, fils d'Isaac, lequel était fils d'Abraham, emmena sa famille en Egypte.

Joseph, fils de Jacob, était un grand homme d'affaires. Il devint si riche qu'il ne tarda pas à acheter toutes les terres d'Egypte. Jacob mourut, Joseph mourut. Mais les arrière-petits-enfants d'Abraham se multiplièrent avec tant d'indiscrétion que, bientôt, ils occupèrent tout le pays.

Un nouveau pharaon s'en montra fort ému: « Voyez, dit-il à ce peuple, les enfants d'Israël sont devenus si nombreux qu'ils sont plus forts que nous ».

Il ordonna de les opprimer et recruta des sages-femmes de leur les enfants mâles. Ce fut le premier des pogromes.

C'est alors que Moïse apparut dans son panier de joncs, parmi les roseaux du Nil. Vous connaissez son rôle, ses conversations avec Dieu et comment il fit traverser la mer Rouge aux Hébreux pour les ramener au pays d'Abraham.

Etait-ce bien le pays d'Abraham?

Question parce que quelle est de la plus brillante actualité.

Depuis la conférence de San Remo, en 1920 (après Jésus-Christ), où le conseil suprême des alliés donna mandat à l'Angleterre de créer un « foyer national juif » en Palestine, les Arabes ne cessent de crier à l'imposture.

Ils nient que la Palestine soit le berceau des Juifs.

Et, comme preuves, ils brandissent les paragraphes 3, 4 et 5 du chapitre XXIV de la Genèse: « Or Abraham étant vieux, dit au plus ancien de ses domestiques: « Mettez votre main sur ma cuisse, afin que je vous fasse jurer par le Seigneur, que vous ne prendrez aucune des filles des Channéens, parmi lesquelles j'habite, pour la faire épouser à mon fils, mais que vous irez au pays où sont mes parents afin d'y prendre une femme pour mon fils Isaac. »

Or ce pays était la Mésopotamie. Abraham, aux yeux des Arabes, était donc déjà un usurpateur!

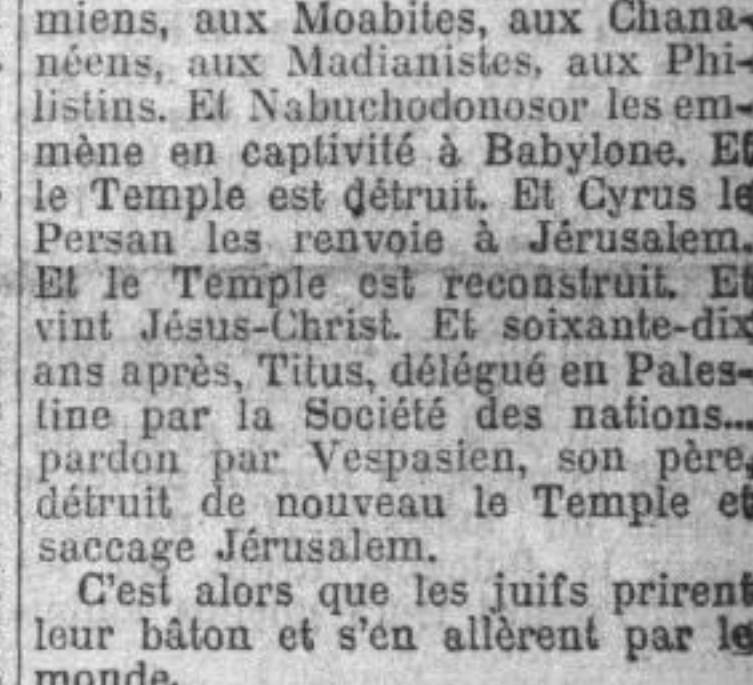
Les Juifs n'emportèrent d'Egypte que les os de Joseph. La mer Rouge traversée, ils campèrent en différents endroits des plaines de Moab. Ces endroits, depuis, ont dû changer de nom! Moïse mourut, Josué lui succéda. Le dénombrement du peuple avait donné douze tribus. Neuf tribus et demie traversèrent le Jourdain et s'installèrent en Palestine. Deux tribus et

demie restèrent en deçà du fleuve, en Transjordanie.

Et Juda succéda à Josué. Et commença la période des Juges. Et vint la royauté, Saül, homme de guerre, premier régnant. Et David, successeur de Saül, marcha sur Jérusalem et l'arracha aux Jébuséens. Sacré roi de tout Israël, il planta le drapeau des Juifs sur Sion, c'est-à-dire qu'il y transporta l'arche d'alliance. Et Salomon succéda à David et fit bâtir le Temple. Et Salomon mourut. Et les divisions commencèrent. Et ce fut une cascade de rois. Et de Josué à Hérode, c'est-à-dire au cours de mille quatre cent quarante-cinq ans, guerre sur guerre les soumettant aux Mésopotamiens, aux Moabites, aux Channéens, aux Madiannites, aux Philistins. Et Nabuchodonosor les emmena en captivité à Babylone. Et le Temple est détruit. Et Cyrus le Persan les renvoie à Jérusalem. Et le Temple est reconstruit. Et vint Jésus-Christ. Et soixante-dix ans après, Titus, délégué en Palestine par la Société des nations... pardon par Vespasien, son père, détruit de nouveau le Temple et saccage Jérusalem.

C'est alors que les Juifs prirent leur bâton et s'en allèrent par le monde.

Un des bas-reliefs de l'arc de Titus, à Rome, représentant le chandelier à sept branches, une des dépouilles du Temple.



Un des bas-reliefs de l'arc de Titus, à Rome, représentant le chandelier à sept branches, une des dépouilles du Temple.

Evidemment, quand Titus, revenu à Rome, s'écriait, selon son habitude: « J'ai perdu ma journée ! », ce n'était pas de cette journée-là qu'il devait parler!

Où allaient-ils?

Il y eut ceux qui craignaient l'eau et ceux qui ne la craignaient point.

Les premiers, peu nombreux, se dispersèrent vers Babylone ou descendirent vers l'Arabie. Un petit groupe, même, ne quitta jamais la Terre promise. Leurs descendants, complètement arabisés, se voient encore, de nos jours, en un village de Basse-Galilée qui s'appelle simplement Pékin!

La masse s'embarqua sur des galères.

Il est à supposer que, dans le nombre, quelques-uns aboutirent à différents endroits des côtes de la Méditerranée. Le plus gros convoi, cependant, toucha les rives occidentales, connues aujourd'hui sous le nom de côtes d'Espagne et de côtes de France. Je voudrais bien vous dire ce qu'ils y firent, mais je ne le sais pas.

On peut penser qu'ils marchèrent sans itinéraire, poussés par leur désespoir et ne se retournant que pour rattraper leur barbe quand le vent la rejetait en arrière. Je les vois divisés en multiples colonnes, suivant les riviers

9... Feuilleton du Petit Parisien, 9-10-20

ROLANDE

GRAND ROMAN
INÉDIT PAR
GASTON-CH. RICHARD

PROLOGUE

L'HÔTE N'ATTENDU

III (suite)

Dans Paris, la grande ville

« J'ai plus de sang rouge aux
veines que de sang bien et je me sens
plus à l'aise à la Caillasse, dans nos
vieux que dans ces salons. C'est pour-
quoi, je vous le répète, je partirai avec
vous. J'ai dix-huit ans : grâce à vos
conseils, je possède assez bien l'espa-
gnol et le dialecte de vos peones...
Adieu vat ! »

— Et toi service militaire ?

— Je n'ais ce faire qu'un an, comme
dispensé de l'article 21, qui est relatif
aux étudiants. Je me feral inscrire à
l'Ecole vétérinaire. Et j'étudierai mon
art libais, avec vous, avec vos maï-
sies et vos *anima cili* aussi, sur les
bêtes elles-mêmes, chevaux, moutons et
boeufs. Mais je vous partirai avec vous.

— Tu pourrais pourtant faire un bel
officier du corps noir de Saurat ? dit
Jacques. — Morins. La bas, ce sera la
vie rude et dure, tu sais. Pas de dis-

Copyright by Gaston-Ch. Richard 1929. Traduc-
tion et reproduction interdites en tous pays

Bal Chem Tov vivait il y a deux siècles. Il était, paraît-il, coupeur de bois dans les Carpates. Et sur ce compagnon des loups, le Seigneur daigna abaisser sa pensée.

— Qu'elle ta hache, lui dit-il. Prends une voiture, traverse les Carpates et va en Pologne dire à mes juifs qu'ils ne savent plus me parler. Leur âme est triste comme leur habit. De peur de rencontrer mon regard, leurs yeux s'accrochent au bout de leurs bottes. Ils pleurent, ils gémiront. Courbés je ne sais sous quel poids, ils marcheront bientôt à quatre pattes. Ce peuple qui devrait être joyeux d'être mon élu, je le vois plongé dans l'affliction. La lumière s'efface du visage de mes juifs, et ses barbes séchent à leur menton. Je leur ordonne de lever la tête. Au lieu de gémir, ils chanteront ; au lieu de trembler, ils danseront ; au lieu de jeûner, ils se griseront. Assez de larmes, et vive la joie !

Bal Chem Tov posa sa hache. Il monta dans une voiture et partit à travers la Pologne. Frappant aux portes des synagogues, il cria :

— Hô ! là ! que faites-vous le jour contre terre ? Je vous apporte la parole de l'Eternel. Relevez-vous et dansez, mangez, buvez, fumez, chantez ! Laissez reposer votre esprit : il est racorni depuis le temps qu'il ergote, mais votre cœur est frais et écoutez ses élans.

Fermez le Talmud ! Qu'est-ce ? Tout au plus un vieux grimoire d'académiciens démodés. Voici le dernier cri du jour : le *Zohar*, le livre de la splendeur ! Ouvrez et lisez !

Israël presque en entier écouta Bal Chem Tov. Il lut le *Zohar*, qui est bien le produit le plus fou de l'esprit humain. Puis il se mit à prier en dansant, en mangeant, en buvant, en fumant, en chantant. Ce fut la naissance du hassidisme. Et du hassidisme s'élevèrent les miracles. Et Bal Chem Tov, dit le Balchem, le coupeur de bois des Marmaroches, fut le premier rabbin miraculeux. Etc...

Et vint la Révolution française. La France apprit au monde que le juif était un homme et non un démon fourchu. Mais l'Europe n'est faite que de cloisons. La nouvelle ne put les traverser toutes. Péniblement elle arriva jusqu'à Vienne. Ainsi, les juifs se trouvent scindés en deux. Ceux de l'Ouest, vous les connaissez. Alions voir les autres !

(A suivre.) Albert LONDRES.

Les groupements commerciaux et industriels et les dégrèvements

Le conseil confédéral de la Confédération des groupements commerciaux et industriels de France s'est réuni sous la présidence de M. A. de Palomera.

Après s'être occupé de l'organisation du 24^e congrès national qui aura lieu en novembre, il a examiné la question des dégrèvements fiscaux et a émis à ce sujet le vœu suivant :

« Considérant que, dans les huit premiers mois de l'année 1929, les contributions françaises ont payé 29 milliards 738 millions d'impôts, soit 4 milliards 400 millions de plus que n'en prévoyait le budget ;

Considérant qu'une large part de cet excédent a été en la charge des pouvoirs publics ;

Considérant que la loi du 16 août 1929 ne comportant que 4.200 millions de dégrèvements ne peut être considérée que comme l'ébauche d'une réforme fiscale dont l'achèvement s'impose, et dont la réalisation est la première condition d'un véritable relèvement du pays,

Compte sur le gouvernement pour qu'une politique de larges dégrèvements soit pratiquée dans le budget de 1930 ;

Emet le vœu que la réforme fiscale soit poursuivie avec la plus grande fermeté et résolument abordée et que les allègements qu'on est en droit d'en attendre soient inspirés de l'unique souci de restituer toute leur capacité de développement aux forces qui ont fait la base de la prospérité économique du pays.

En ce qui concerne les assurances sociales, il a demandé que, dans l'application de la loi, les mêmes mesures de prudence envisagées pour les agriculteurs soient également appliquées aux autres branches de l'activité nationale pour les commerçants et les industriels.

Il a enfin décidé d'attirer l'attention des membres de la commission des finances de la Chambre de Commerce de Paris sur les urgences à réaliser dans le projet de budget de 1930.

tractions, ou grubs. Pas de brillante société. Nous sommes à cinq cents kilomètres de la ville la plus proche... à trois cents lieues de la mer...

— Alors cela, vous me l'avez dit. Je me le suis répété... Ça ne m'épouvante pas, mon oncle !

— Et ta mère ?

Le clair regard de Jean-Marc tout un instant baissé :

— Maman, dit-il à voix plus basse. Oui, c'est le point douloureux... Mais elle me comprend, elle m'approuve. Elle est Castalgue, elle aussi. Elle a vu faillir la fortune que... mon père a dissipée... Et si... ça va malheur... Sabine, Xavier... moi... nous avons un destin semblable à celui qu'elle a connu, il faudra que je sois là, oncle Jacques, pour reprendre votre rôle... et le tenir jusqu'au bout !

— Mon brave petit homme ! murmura Jacques de Morlans en tapotant affectueusement l'épaule de son protégé, Tu as du cœur, de la volonté et du caractère. Je te donnerai l'expérience et Dieu fera le reste. Nous partirons dans trois mois ou quatre, afin de nous débarrasser avant le début de l'hiver. Tu connaîtras l'automne sud-américain et la saison froide, ce qui te permettra de t'acclimater plus facilement. Nous irons, quand Xavier et Sabine seront de retour. Ce tour voyage de noces, faire un tour, nous deux, en Espagne et en Portugal, puis à Londres. Tu pourras travailler en leur absence, tenir compagnie à ta maman, qui serait vraiment trop seule, te consacrer à tes affaires... Tu auras reçu d'excellentes nouvelles de la-bas et je puis encore m'accorder ces quelques semaines de répit.

— Vous pensez à tout, oncle Jacques !

— Ma foi ! si le grand éleveur n'a

**RÈGLEMENT DU CONCOURS
POUR L'AMEUBLEMENT
DE LA MAISON FAMILIALE**
(Loi Loucheur)

**organisé par le Petit Parisien
en collaboration avec la chambre
syndicale de l'ameublement**

CONDITIONS GÉNÉRALES

ARTICLE PREMIER. — Le concours est ouvert entre tous les producteurs français de l'ameublement : ils doivent tenir compte des exigences de notre époque. Les objets présentés au concours devront avoir un caractère complet d'utilité, de solidité, d'actualité, de bon goût et de bon marché.

ART. 2. — Les matériaux employés devront être de première qualité et de provenance française. Un effort devra être fait pour l'utilisation des bois coloniaux, et cela afin de valoriser nos colonies françaises et d'économiser nos forêts déjà si touchées par la guerre.

ART. 3. — Les meubles et les objets présentés devront être construits selon les règles de l'art et présenter toutes les garanties de solidité.

ART. 4. — Les artistes, les industriels et les commerçants pourront se mettre d'accord pour présenter leurs modèles. Dans ce cas, ils se feront tous connaître et spécifieront : « Dessiné par..... Exécuté par..... » Toutefois, les artistes ne pourront seuls présenter leurs objets s'ils ne peuvent garantir leur possibilité d'exécution et de livraison au prix prévu.

ART. 5. — Les objets et les meubles présentés sont destinés à meubler des pièces respectant les minima prévus

par le croquis ci-joint. Le mobilier mis au concours devra meubler les chambres suivantes :

a) **Chambre des parents :** Cette pièce doit être pourvue du mobilier nécessaire et pratique offrant la certitude du repos indispensable à des travailleurs ;

b) **Chambres des enfants (5 à 12 ans) :** Il s'agit d'utiliser, pour une famille ayant plusieurs enfants, une surface restreinte pour un ensemble simple, gai et confortable ;

c) **Pièce commune :** Il y aura lieu de prévoir, au lieu de la salle à manger classique, la pièce commune (living-room), dont le confort dépendra de l'ingéniosité des concurrents.

Chaque concurrent pourra présenter un projet pour l'une des trois chambres mises au concours ou pour plusieurs de ces chambres.

ART. 6. — Un jury examinera tous les projets (dessins ou maquettes) présentés et procédera au classement. Les projets soumis devront parvenir, avec les prix de chaque pièce, avant le 1^{er} novembre 1939, à la Chambre syndicale de l'ameublement, 15, rue de la Cerisaie, Paris. Les maquettes ne seront rendues qu'après la fermeture du Salon des arts ménagers.

ART. 7. — Pour chacune des chambres mises au concours, les trois premiers projets classés seront exposés gratuitement au Salon des arts ménagers, dans la partie réservée à

riant, je n'y ai pas peu de mérite, car, en affreux égoïste que je suis, pendant des années et des années, je n'ai pensé qu'à moi-même. A mes affaires et à leur réussite. Et ce n'est pas toujours comode de dépouiller le vieil homme, tu sais ! Tu le sauras plus tard !

— Peut-être ! murmura le jeune homme d'un air rêveur. Mais, je voudrais vous poser une question, oncle Jacques. Peut-être la trouverez-vous indiscrète et déplacée. Pourtant j'en serais heureux si vous me répondiez franchement, sans détours !

Jacques de Morlans considéra durant un instant son jeune oncle et une expression de gêne et de contrainte voila son fier visage.

— Voilà donc ce qui te tarabuste depuis quelques jours ! fit-il. Tu es tourmenté par un doute, un scrupule, une gêne... Et tu n'as pas osé déjà me le dire vingt fois pour une ? Pourquoi as-tu manqué de confiance ? Ne suis-je pas ton oncle ?

— C'est si délicat ! murmura Jean-Marc en baissant le front.

— Eh bien !... allons fumer une cigarette dans ta chambre... ou dans le jardin d'hiver... On danse encore... On va aux anges... Toto mène fait la cour à Marguerite Moreau... Ta mère parle avec Mmes Walter de Sérons et Le Tucal de l'avenir des fiancés. Nul ne remarquera votre absence. Viens !

Tu vois sous, oncle Jacques ! dit Jean-Marc.

Il se glissa de groupe en groupe jusqu'au jardin d'hiver, où l'on avait installé un fumoir, désert à ce moment-là, car l'orchestre à cordes de Baloch Boïd, le roi des tziganes, venait d'attaquer la fameuse valse *Loïd du bol*.

meublement, par les soins du *Petit Parisien*, et du commissaire général. Les autres maquettes classées seront exposées gratuitement dans l'enceinte du Salon.

Aff. 8. — Les Projets classés devront être exécutés et présentés au jury avant le 31 décembre 1929.

Aff. 9. — L'affichage des prix de tous les meubles exposés est imposé. Dans le cas où les prix affichés ne seraient pas sincères, les meubles seront exclus du concours (suppression du prix et non-exposition des meubles).

Aff. 10. — Chaque concurrent primé aura droit à l'exposition du meuble ou des maquettes qu'après avoir signé l'engagement suivant :
« Je soussigné, m'engage à livrer à tout acheteur éventuel, au prix indiqué sur mon projet, le meuble primé au concours, jusqu'à fin juin, sauf cas de force majeure. »

LA REORGANISATION DE LA BOURSE

M. Chéron procède à une série de consultations

Le ministre des Finances, poursuivant l'examen de la situation du marché des titres et du marché de l'argent à Paris, procède à une série de consultations avec un grand nombre d'entrepreneurs hier de ces questions avec le gouverneur de la Banque de France et qu'il a commencé à entendre les représentants autorisés des banques d'affaires et des établissements financiers qui vont poursuivre cette enquête et en soumettre les résultats à la commission de protection de l'épargne, à laquelle il demandera son avis.

La fête nationale du blé

Les Journées des lauriers du « concours du blé » ont été particulièrement remplies. Le matin, ils ont visité les Grands Moulins de Paris en compagnie du ministre de l'Agriculture. Ils ont été reçus par MM. Delavai, président du conseil d'administration, et de la Roche, président du syndicat de la meunerie française.

A 15 heures, le ministre de l'Agriculture est venu à la Bourse de commerce où l'attendaient les agriculteurs des départements. M. Jean Hennessy, qui était accompagné de MM. Goutard, directeur des deux chefs de cabinet, a été reçu par MM. Franck, président du syndicat général ; Moutier, président du syndicat des blés ; Kinsinger, président du syndicat national des producteurs de froment ; Lobeck, conseiller municipal du V^e arrondissement ; Mme de Vilmorin, et les dirigeants des autres groupements commerciaux. Dans la salle d'honneur, M. Franck a salué le ministre et les agriculteurs rassemblés autour des tables.

Les agriculteurs ont visité ensuite les laboratoires de la Bourse. M. Gossard, vice-président, leur en a expliqué le fonctionnement. Puis le ministre a assisté à une collation organisée par le syndicat agricole et industriel des avoines, orzois, maïs, blé et farine. M. Franck a expliqué le fonctionnement de la cote et les termes un peu sibyllins dont se servent les courtiers à ce sujet. Un léger incident s'est produit entre le ministre et M. de Bonnard Jean, ancien député communiste, qui avait réussi à pénétrer dans la salle de cotation, interdite au public a voulu commencer un discours. Dès la première phrase, il a été conduit au dehors par la police. On a dit qu'il avait essayé de troubler une réunion officielle.

A 17 heures, ils se sont retrouvés à l'hôtel de la Chambre de commerce, 27, avenue Friedland.

Les relations franco-sarroises

La commission économique de la délégation française, réunie sous la présidence de M. Gibel, directeur du Commerce et de l'Industrie, a tenu ce matin, à 10 heures, sa cinquième séance. Une importante délégation de la chambre de commerce franco-sarraise, qui était composée de nombreuses personnalités de la région française, y assistait.

Après un échange de vues, au cours duquel les délégués ont exposé les intérêts considérables des entreprises commerciales et industrielles, tant sarroises que françaises, qui dépendraient de ceux qui leur paraissent le plus efficaces pour sauvegarder, dans toute la mesure du possible, les relations économiques entre la France et la Sarre, pour le plus grand bien des deux parties.

Après avoir entendu, de la part de notre entente confiance dans la délégation française et l'espoir que les prochaines négociations réussiraient à faire de la Sarre, le premier champ d'une étroite collaboration franco-allemande.

Le budget de l'Air devant la commission des finances

L'examen du budget du ministère de l'Air a été commencé hier par la commission des finances de la Chambre. M. Taurines, directeur de l'Aviation, a développé plusieurs propositions, notamment au sujet de l'augmentation du nombre des généraux de l'aéronautique. Il a proposé sur l'ensemble de ce budget, une économie d'environ 80 millions, sans compromettre d'aucune façon les services et sur les commandes d'appareils.

M. Delessalle a exprimé le regret que l'on n'ait pas encore fait d'effort pour le développement de l'aviation de tourisme.

M. de Tinguy du Pouët a demandé la création d'un fonds spécial pour former les ingénieurs de l'aviation.

M. Taurines a présenté des observations sur la concentration industrielle et la décentralisation qui semble en découler. Il s'est élevé à cet égard une vive discussion. On sait que le budget pour un crédit d'un million, tend à établir un monopole de fait au profit des grandes usines et au désavantage de l'Etat. Il a protesté contre la subvention de 500.000 francs que le ministère de l'Air voudrait accorder à la caisse de compensation entre les constructeurs de l'aviation.

D'autres observations furent également présentées par divers membres de la commission à la suite desquelles le rapporteur déclara que certains points de chapitres et a décidé d'attendre le ministre de l'Air. Cette audition aura lieu ce matin.

Quand le rythme alangui parvenait jusque-là.

— Vous sommes seuls et nous avons une demi-heure devant nous ! dit Jacques de Morlans en s'asseyant dans un fauteuil de rotin. Parle... questionne... Je te répondrai en toute franchise.

— Cécile Jacques, je vous remercie, dit Jean-Marie hésitant.

Jacques de Morlans alluma un cigare et attendit, en fumant, que le jeune homme se décidât à parler.

— Je vais peut-être vous paraître bête, mais j'ai besoin de savoir pourquoi, oncle Jacques, vous êtes venus avec tant d'idées-propos à notre secours ? Pourquoi avez-vous si généreusement refait notre fortune ? Pourquoi abandonnez-vous la partie de votre propre argent ? Pourquoi savez-vous si magnifiquement dotes, Sabine, Xavière et moi ? Pourquoi nous avez-vous pris en telle amitié que vous voulez même laisser à la tête de vos exploitations ? Tous ces gens-mêmes, qui sont si jaloux de leur honneur, car est-ce moi-même de donner être au troisième ou quatrième degré ? Vous fûtes son compagnon d'armes, vous êtes son ami intime. Tout cela, je le sais... Mais la raison profonde de cette générosité m'échappe et... — Cécile Jacques, je vous prie de ne pas vous offenser et sans... sans... sans l'être qui m'est le plus cher au monde !

— Ta mère, n'est-ce pas ? demanda Jacques de Morlans, d'une voix brève. Jean-Marie baissa la tête sans répondre.

Eh bien ! oui, reprit le grand élève, c'est par amour pour elle que j'ai fait tout ce que j'ai fait, car je l'ai aimée, dorénavant de là de toutes les forces humaines. Et je puis te l'avouer sans trouble, sans honte, car est-ce moi-même de donner être au troisième ou quatrième degré ? Vous fûtes son compagnon d'armes, vous êtes son ami intime. Tout cela, je le sais... Mais la raison profonde de cette générosité m'échappe et... — Cécile Jacques, je vous prie de ne pas vous offenser et sans... sans... sans l'être qui m'est le plus cher au monde !

— Ta mère, n'est-ce pas ? demanda Jacques de Morlans, d'une voix brève. Jean-Marie baissa la tête sans répondre.

Eh bien ! oui, reprit le grand élève, c'est par amour pour elle que j'ai fait tout ce que j'ai fait, car je l'ai aimée, dorénavant de là de toutes les forces humaines. Et je puis te l'avouer sans trouble, sans honte, car est-ce moi-même de donner être au troisième ou quatrième degré ? Vous fûtes son compagnon d'armes, vous êtes son ami intime. Tout cela, je le sais... Mais la raison profonde de cette générosité m'échappe et... — Cécile Jacques, je vous prie de ne pas vous offenser et sans... sans... sans l'être qui m'est le plus cher au monde !

L'ambassade des Soviets

Leur tentative pour poursuivre M. Bessedowsky

Mais sans attendre, M. Bessedowsky poursuit l'ambassade des Soviets

L'affaire Bessedowsky n'est pas terminée. Par son évasion romanesque de l'hôtel de l'ambassade russe, l'ancien chargé d'affaires n'en a pas fini avec le régime qui lui a été imposé et qu'il combat désormais de toutes ses forces.

Car l'ambassade des Soviets annonce aujourd'hui qu'elle va poursuivre en correctionnelle M. Bessedowsky. Pour quelles raisons ? Quels griefs articule-t-elle contre lui ? Les voici : « L'ancien chargé d'affaires des Soviets a refusé de nous rendre compte de Grenelle où, invariablement, la même réponse est faite à l'enquêteur :

— La personne qui pourrait peut-être vous renseigner est précisément absent ».

Sans préciser ses accusations, l'ambassade reproche à M. Bessedowsky d'avoir détourné, en sens allant, un certain nombre de dossiers secrets extrêmement confidentiels revendus de la sorte au grand public par les journaux. Le journal russe publié à Paris, l'*Ambassadeur*, serait d'autre part occupé à établir la preuve que M. Bessedowsky eût rendu coupable de malversations tandis qu'il gérait ses services.

M. Bessedowsky ne paraît pas troublé par ces allégations aussi graves.

— J'attends encore le premier acte de procédure de l'ambassade, nous disait-il hier. Bien entendu, je n'ai jamais enlevé aucun papier ni communiqué aucune de ma propre grèce. Les dossiers secrets auxquels on fait allusion ne pouvaient d'ailleurs exister que dans une aile des bâtiments de l'ambassade, où le chargé d'affaires lui-même avait pu accéder.

On réagit mal souverainement un délégué spécial du comité central de l'U.R.S.S. Mais, n'est-ce pas, en quittant l'ambassade comme je l'ai fait, j'ai accompli une action politique qui a eu un certain retentissement ? Pourquoi multiplier dans une affaire de droit commun, en diminuant considérablement la portée de cet acte politique, Cela explique le désir de l'ambassade de me poursuivre devant les tribunaux. L'affaire des dossiers n'existe plus. Je suis même à me défendre contre l'accusation de détournements : elle est honteuse. Quel qu'il doive advenir, d'ailleurs, je poursuis, de mon côté, l'ambassade pour infamation. J'ai alors déjà mes motifs. M. Scapini, avocat député, président de l'Association des avocats de guerre. Je ne sais pas si je recevrai l'hospitalité de l'ambassade, mais il est certain qu'elle va recevoir le mien.

— Vous avez dit que vous n'avez rien, sera-t-il pas rapide ni facile à obtenir, car l'ambassade bénéficie du privilège de l'extraterritorialité, mais je suis patient et sursai attendre.

LA MISE EN LIBERTÉ DE M. ANQUETIL DÉCLARÉE DÈS LE NOUVEAU REFUSEE

Les trois médecins chargés d'examiner le nouveau Georges Anquetil ayant conclu que le détenu pourra être, le 10 octobre, amené devant ses juges, à la condition que ce transfert s'effectue avec toutes les précautions nécessaires, la chambre des appels correctionnels, sous la présidence de M. de la Motte Gaudel, a confirmé le jugement de la troisième chambre refusant de mettre M. Georges Anquetil en liberté provisoire.

La question reste pendante de savoir si M. Georges Anquetil consentira à venir demain à la onzième chambre pour s'expliquer sur les griefs de chantage relevés à sa charge. Y sera-t-il accompagné sur une civière ? Sera-t-il accablé par l'accusation du voyage d'été selon l'occurrence sera-t-il défait ou acceptera-t-il le débat ?

Ses conseillers, Mimoun Amar, Lebouys, Ruff, Emilio Merlo, dit Merle insisteront-ils pour être jugés tout au long de la semaine prochaine, ou se contenteront-ils de demander la mise en liberté provisoire ? Et si le renvoi est ordonné, la demande de mise en liberté provisoire sera-t-elle renouvelée ?

Le certain, c'est que le procès sera alors porté devant la onzième chambre. Alors seulement on sera fixé.

Les édiles parisiens en Belgique

MM. d'Andigné, président du conseil municipal ; Beaulieu, vice-président ; Boussier, secrétaire, sont partis pour Dinant, répondant à une invitation de la municipalité de cette cité. Ils se rendront ensuite à Bruxelles, conviés par M. Max, ministre belge des Affaires étrangères. Le Président de la République, Le Conseil général, invité également par le bourgmestre de Bruxelles, a délégué pour représenter l'Assemblée départementale : Louis Dehors, président du Conseil général, vice-président ; Bucaille, syndic des conseillers municipaux et généraux.

Les délégations du conseil municipal et du conseil général déposeront à Bruxelles, au cours de la tournée, des palmes couronnées sur la tombe du Soldat français inconnu et au pied du monument du Soldat français inconnu.

La direction des P.T.T. de Paris demande 300 jeunes facteurs

La direction régionale des postes de Paris propose actuellement un recrutement de 300 jeunes facteurs des télégraphes pour la section télégraphique et les divers bureaux de Paris.

Ces candidats doivent être âgés de douze ans au moins, de quinze ans au plus, et pourvus du certificat d'études primaires. Leur rémunération annuelle sera comprise de 3.800 à 9.000 francs. De plus, une bonification d'un point par six mois de service leur est accordée dans les emplois d'avancement.

Adressez les demandes des postulants à la direction régionale des P. T. T. (service des concours), 93, boulevard du Montparnasse.

INFORMATIONS POLITIQUES

M. M. Badier présidera dimanche prochain le banquet et la conférence organisée à l'occasion du congrès de la Fédération départementale radicale socialiste de la Meuse.

noble, au-dessus de toutes les souffrances. Elle a été la madone de ma vie et mon âme a brûlé pour elle, dans le secret de mon cœur, comme la lampe sainte devant l'autel !

— Mon Dieu ! Mon Dieu ! dit Jean-Marc frissonnant.

Ce fut le jour même où elle épousa Hubert de Brévignac que je conçus pour elle cet amour qui a dominé ma vie, poursuivit lentement Jacques de Morlans. J'étais l'intime ami, le frère d'armes de ton père... Elle s'appela et entre moi et elle, je réalisais l'idée d'une trahison et je n'ai pas voulu que Sybille un jour lût dans mon âme le douloureux secret que j'y voulais ensevelir. J'étais orgueilleux : j'avais une fortune suffisante. Alors, dis-moi, quel signe t'a-t-elle donné ? On s'accordait à me prédire un bel avenir militaire. Pour ne pas céder à la tentation abominable d'avouer mon mal à celle qui l'avait innocemment fait, je brisai mon épée... Je réalisai mon rêve. Je m'enfuyais vers le Non-Voyage-Monde. Là-bas, je rachetai à un Français, un vieux ivrogne querelleur et stupide, le domaine de Las Delicias. Et seul, je commençai contre la désastreuse bataille acharnée que je me livrais à gagner. Peu à peu, la grande flamme devorante qui me consumait s'éteignit, sans s'éteindre. Le travail, la prière m'aideraient à trouver la paix intérieure. Je savais que ta mère était heureuse... Quand tu naquis, elle me demanda de devenir ton parrain et j'acceptai avec une mélancolie un peu duresse.

— Tu es sûr de tout cela ?

— Oui, pour prix de mes sacrifices, de mes souffrances, de mon exil, j'avais accordé la fortune, le renom, l'autorité,

PROPOS DU SALON DE L'AUTOMOBILE

La chronique quotidienne de Peugeot

Au banquet Peugeot qui eut lieu lundi dernier à la salle Wagram et qui comptait plus de mille couverts, le plus cordial enthousiasme ne cessa de régner au cours de toute la soirée, qui fut d'ailleurs fort réussie.

Après une brève allocution du Général Herr, Président du Conseil, suivie d'un exposé du programme d'avenir par M. Robert Peugeot, ce fut le sympathique agent de Carcassonne qui prit la parole au nom de tous ses collègues pour remercier Peugeot de la superbe réception.

« Chère petite 5 CV. ! s'exclama plaisamment le délégué des agents, ne sois pas jalouse de cette belle 201, qui fait tant parler d'elle, ni de notre superbe 12/6, dont les nouvelles toilettes font merveille ; nous ne te quitterons pas, car tu nous fus depuis dix ans fidèle, sans défaillance... Messieurs les Dirigeants de la Maison Peugeot, ne nous privez jamais de notre petite compagne. »

La réponse avait déjà été donnée par M. Robert Peugeot. Nous la confirmons à notre clientèle. Peugeot continue à fabriquer en quantités croissantes sa 5 CV., dont la production ne sera nullement ralentie par la mise en fabrication de la 201, à laquelle ont été affectées les nouvelles usines édifiées depuis un an.

« J'y suis, j'y reste », proclame la 5 CV. Peugeot, forte des 200.000 autres 5 CV. Peugeot qui circulent dans le monde entier.

Achetez une 5 CV. Peugeot, voiture française, votre argent restera en France.

Une Grande Maison

La BELLE JARDINIÈRE, fondée en 1825, fut la première maison où l'on offrit au public des vêtements faits d'avance sur une série de tailles différentes permettant de satisfaire tous les besoins de la clientèle.

Depuis cette époque, et sans interruption, le succès de l'entreprise est allé sans cesse grandissant. La BELLE JARDINIÈRE a dû ajouter à son industrie principale de vêtements tout faits pour hommes et enfants celle des vêtements de dames et la vente d'accessoires de toilette.

Sous la poussée incessante de la faveur du public les succursales ont été créées : à Paris, 4, place Clichy, Lyon Marseille, Bordeaux, Nantes, Angers, Nancy, et la Maison principale elle-même vient d'être à nouveau agrandie.

Les nouveaux bâtiments ont doublé l'ancienne façade de la rue du Pont-Neuf et, sur la rue bouchée, vont rejoindre la rue des Bonapartiens, formant ainsi un lot important dont la sobre architecture s'harmonise avec celle du quartier de Paris où sont accumulés tant de souvenirs.

VOIR LA FER

Entre la gare et le village, dans la trouvez le morcellement l'Archevêché et électricité. Jouissance immédiate tant et en acquittant le solde par v

Renseignements au bureau

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FONCIÈRE

A. P. du 17 mai 1927. Dossier déposé a

les honneurs même, permit que la paix descendit en moi et que mon âme et l'ardent amour se changèrent en une amitié sainte, dévouée de toute passion, purifiée de tout le limon de la terre... — Mon Dieu ! me pardonneriez-vous jamais d'avoir osé vous rappeler ces heures-là, oncle Jacques ? demanda timidement Jean-Marc.

Jacques de Morlans posa sur le jeune homme le beau regard profond et loyal de ses yeux clairs.

Comment ne te le pardonnerais-je pas ? dit-il d'un ton grave et pénétré. Elles ont été, ces heures-là, les plus belles de ma vie. Elles ont été les plus belles de la vie, mon petit Jean ? de ma vie à moi, certes ! Elles ont été les heures de mon exaltation et de mon triomphe ! Elles m'ont permis et de remporter sur moi-même la plus grande, la plus secrète aussi des victoires et de pouvoir venir vous dire d'un cœur loyal et d'une âme pure : « Acceptez mes dons : vous le pouvez ! Nulle pensée invincible n'en déshonore, dans l'ombre, l'offre fraternelle ! »

Il se tut, un sourire aux lèvres :

— Allez répondre comme tu désirais que je le fesse, mon petit Jean ? de ma vie à moi, certes ! Elles ont été les heures de mon exaltation et de mon triomphe ! Elles m'ont permis et de remporter sur moi-même la plus grande, la plus secrète aussi des victoires et de pouvoir venir vous dire d'un cœur loyal et d'une âme pure : « Acceptez mes dons : vous le pouvez ! Nulle pensée invincible n'en déshonore, dans l'ombre, l'offre fraternelle ! »

Il se tut, un sourire aux lèvres :

— Allez répondre comme tu désirais que je le fesse, mon petit Jean ? de ma vie à moi, certes ! Elles ont été les heures de mon exaltation et de mon triomphe ! Elles m'ont permis et de remporter sur moi-même la plus grande, la plus secrète aussi des victoires et de pouvoir venir vous dire d'un cœur loyal et d'une âme pure : « Acceptez mes dons : vous le pouvez ! Nulle pensée invincible n'en déshonore, dans l'ombre, l'offre fraternelle ! »

NOS ÉCHOS

Aujourd'hui

La flamme du Souvenir sera rallumée par les 35e et 204e R. I.

Conseil de cabinet, à 9 h. 30, au ministère des Affaires étrangères.

Fête nationale du blé, visite d'une usine de mouture.

Vétérinaire, de la 2e division américaine.

Réception à l'Union interalle, banquet et bal.

Exposition : Salon de l'automobile, Grand Palais. — Art photographique, 31, rue de Calisy. — S. P. F., 106, rue de l'Université.

Réception à l'Hôtel de Ville : Délégation de la chambre de commerce franco-autrichienne, 11 heures.

Visite de la Maison de santé du jardin de la paix, 14 h. 17 heures.

Réunion d'anciens combattants : Croix de feu et Briscards (28e section), 30 h. 15, mairie du 33e. — 24e, 329e R. I. et 204e R. I., 29 h. 45, 17, rue du Pont-Neuf. — 4e zouaves, 21 h. 25, rue Vivienne. — 8e zouaves, 21 h. 2, rue de Valenciennes. — S. Sébastopol, 74e, 374e R. I. et 22e R. I., 21 h. 28, boulevard de Strasbourg.

Anciens spahis : Le Burinois, 21 h. 28, boulevard de Strasbourg.

Réunions. — « L'Avenue à Paris », 21 h. 4, rue Saint-Denis. — Fédération des locataires indépendants, 21 h. 6, boulevard Margueta.

Courtes : au Tremblay, à 13 h. 45.

T. S. F. : Ouverture du concert des saints d'Alfred Brémond. — Concert au poste du Petit Parisien. — Gala rétrospectif des vieux succès français (Paris-P. T. T.). Voir au Courrier des annonces.

M. Brand, président du conseil, ministre des Affaires étrangères, a reçu hier matin, M. Pollis, ministre de Grèce, et M. Ponom, haut commissaire de France en Syrie.

La médaille d'honneur des épidémies, en or, est décernée à Mlle Wurtz, infirmière, directrice du préventorium de la Faisanderie, à Strasbourg. Naudorff, morte victime de son dévouement.

AUX TROIS QUARTIERS

boulevard de la Madeleine, le *Séminaire d'Inauguration* remporte le plus grand succès.

Il est rappelé au public qu'aujourd'hui la vente sera consacrée aux tissus, soieries, gants, chaussures, lingerie.

Il est prudent de venir le matin.

AUX 100.000 CREMISES... tous articles spéciaux de lingerie et bonnellerie pour l'été, à des prix très avantageux : Votre intérêt est d'en profiter. S'adr. 69, rue Lafayette; succurs. à Paris, Lille, Bordeaux.

REMERCIEMENTS

La famille de M. Antoine Bourdelle, dans l'impossibilité de répondre à toutes les personnes qui se sont associées à sa douleur, les prie de trouver ici ses bien sincères remerciements.

NECROLOGIE

Le service de M. René Delmas aura lieu aujourd'hui, à 3 heures, à la chapelle du Père-Lachaise.

LA FEMME D'UNE NUIT

Roman par ALFRED MACHARD

Le succès se change en victoire ! La Femme d'une Nuit atteint déjà son quatre-vingtième mille ! Voilà qui s'explique. Ce livre passionné correspond à un besoin secret du public. Il faut se reporter à la Possession, le célèbre roman de Raymond Machard, pour retrouver un si formidable engouement. (Pléiade, 12 fr.)

La meilleure voiture du SALON possède les qualités de la

5 cv

Rosengart

La Grande Marque des Véhicules

le kilomètre-route le meilleur marché

PRIX depuis 13.900 fr.

Payable à partir de 475 fr. par mois

100 Voitures d'essai aux Champs-Élysées

CRÈME MOUSSE MORIN

la meilleure de toutes les crèmes pour la fraîcheur et la beauté du visage ; elle est **inimitable**.

PREPAREE à rue Jacquemart à PARIS

aiguilles et épingles

23 aiguilles d'or

RIÈRE 30 minutes de Paris par la gare de l'Est

superbe forêt d'Armainvilliers, vous avez de larges voies canalisées en un terrain en versant 200 francs compensations manuelles de même somme.

rente, sur place, ou à la

RE, 7, rue La Boétie, PARIS

à la mairie. Téléphone. Anjou 10-20.

sur vous, je n'ai pu résister au désir qui s'est levé en moi de les revoir, à ma mère et lui, de vous connaître... Et le suis accouru. Et je n'ai pas eu le courage de m'en retourner sans avoir achevé mon œuvre. Voilà ! C'est tout, mon petit Jean ! Si tu juges que j'ai eu tort d'agir comme je l'ai fait en demeurant sous votre toit, dis-le moi et je disparaîtrai dès ce soir ! Et maintenant, sois digne de toi et de moi en me pardonnant tout ce que j'ai fait, et tout le présent vivant au plus secret de ton cœur. Réponds, Jean !

Il était debout... Une pâleur légère, un peu d'angoisse se faisaient jour sur son visage baigné et dans ses yeux assombrés.

Jean-Marc se leva à son tour. Lui aussi avait pâli et ses lèvres tremblaient.

Oui, dit-il, je serai digne de toi, parrain, je te le jure. Je te remercie de ta confiance : elle te fait plus grand que mes yeux, et te l'admire et l'aime plus encore que je ne l'ai fait jusqu'ici. Maman m'est plus chère que jamais depuis que je sais qu'elle a pu être aimée comme elle l'a été, dans le secret, et le respect et le silence, par un homme et que toi... Embrasse-moi, parrain... et pardonne-moi !

Jacques de Morlana, sans répondre, eut les bras à Jean-Marc.

Et l'étreinte silencieuse et presque tragique qu'ils échangeaient faisaient de lui le fils spirituel de l'autre...

Jacques de Morlana venait de jouer, pour sauver les Brévinçaux, le rôle de la Providence...

Mais Satan, qui toujours veille dans ses âmes les plus pures, allait réclamer bientôt sa part de l'héritage...

(A suivre.)

[illegible]

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

REAUMUR

Rue Réaumur - St-Denis - Dussoubs
PARIS

Maison J.-B. Gobert-Martin

Succursales :
METZ - NANTES - BRIEV

Jeudi 10, Vendredi 11, Samedi 12 Octobre

JOURNEES DES

TISSUS

Prix spéciaux et vraiment
exceptionnels pendant ces 3 jours.

SOIERIES - TISSUS D'AMEUBLEMENT

PONGEE JAPON belle qualité p. abat-vent et travaux de dames en 90. Le mètre. 6.75	CRÊPE SATIN LOURD artificiel tr. qualité recommandée, pour robes et manteaux, existe en noir, en 98, Le m. 37.50	POPELINE soie et laine, belle qualité, pour manteaux, existe en noir, Recommandée. En 1 mètre. Le mètre. 25.90
BROCHÉ SOIE très souple, très belle qualité pour doubles. Toutes nuances, en 90. Lem. 7.90	CRÊPE GEORGINA uni belle qualité très solide, grand choix de nuances pour robes, en 98. Le m. 18.90	TOILE de SOIE Tarnac artificielle pour lingerie. Dix nuances. En 90. Le mètre. 6.25
CRÊPE de CHINE artificiel, belle qualité lourde, pour robes. Souple, tr. solide, en 98. Le m. 18.90	SATIN DOUBLURE étincelant, souple et résistant, toutes nuances très avantageux, en 90. Le mètre. 10.90	REPS RAYÉ rayures et coloris meubles, sur fond bien, or, grenat, forte qualité, pour portières et garnitures. Larg. 130. Le mètre. 10.75
CRÊPE SATIN UNI soie naturelle, belle qualité p. robes, toutes nuances mode, en 98. Le mètre. 29.90	VELOURS FRISSON noir, qualité très solide p. robes et manteaux, en 90. Le mètre. 28.90	BROCHÉ JACQUARD en soie artificielle, supérieure, pour garnitures de sièges, divans, etc., portières et tentures. Largeur 190. Le mètre. 16.90

La mètre 19.50 18.75 18.50 15.75 13.75	ONDS à COTE UNIFORME pour robes, pelignois et corsages, en noir, blanc, marine et couleurs. Larg. 60/70. La m. 6.90	DKAFERIE double face droit Chevron envers grand écossais assorti. Largeur 138<140. La mètre..... 37.50
MADAPOLAM bonne qualité, pour lingerie. Largeur 80. La mètre..... 2.85 Les 10 mètres..... 28.50	VELOURS à COTE IMPRIMÉ belle impression d'Alsace, grand choix de dessins et coloris mode. Larg. 60/70. La m. 9.45	POPELINE pure laine, pour robes et Jupes, jupes noir, marine et couleurs. Largeur 138<140. La mètre..... 19.90
PERCALE coton finet, pour belle lingerie. Largeur 80/82. La mètre..... 4.45 Les 10 mètres..... 44.50	VELOURS de LAINE décati, qualité manteaux, en toutes teintes. Largeur 138<140. La mètre..... 17.50	LAINAGE FANTAISIE pour robes, écossais et petits carreaux, jolis coloris. Largeur 80/80. La mètre..... 9.90
VELOURS ANGLAIS IMPRIMÉ qualité très souple, dessins riches et coloris mode. Larg. 70. La mètre..... 18.90	VICHY uni affaire hors cours, en 1 ^{re} et 2 ^e main, belle qualité, 9 ^e tabliers et blouses. Largeur 95. La mètre..... 3.75	TENNIS de COTON kaki, qualité solide. Largeur 72/80. La mètre..... 3.50
NUBIENNE CROISÉE apprêt lainoux hiver, jupons, layette, etc., en blanc et couleur. Largeur 80. La mètre..... 4.45	FANTAISIE TAILLEUR décati, grand choix d'armures et coloris. Largeur 138<140. La mètre..... 15.90	TENNIS de COTON à rayures fantaisies, pour chemises et lingerie. Largeur 72/80. La mètre..... 2.95

Envoi franco de port et d'emballage dans toute la France à partir de 50 francs.

A travers les plages

Résultats des courses de ballonnets-cartes postales organisées par le « Petit Parisien »

SAINT-JEAN-DE-MONTS (29 août). — Numéros des cartes classées : 35.528 35.529 35.516 35.517 35.514 35.534 35.535 35.536 35.537 35.581 35.587 35.596 35.584 35.576 35.577 35.700 35.584 35.704 35.516 35.594.	36.154 36.155 36.159 36.084 36.200 36.162.	ROYAN (4 septembre). — Numéros des cartes classées : 37.193 36.948 36.147 37.233 37.158 37.259 37.565 37.563 37.500 37.559 37.424 37.916 37.920 37.590 37.912 37.438 37.979 37.566 37.378 37.840.
SAINT-GILES-SUR-VIE (30 août). — Numéros des cartes classées : 36.743 36.704 36.705 36.574 36.791 36.768 36.488 36.335 36.642 36.655 35.619 35.430 36.398 36.793 36.357 36.321 36.781 36.951 36.612 36.779.	LA ROCHELLE (5 septembre). — Numéros des cartes classées : 37.003 37.004. (Seules cartes ont été renvoyées.)	SAINT-PALAIS (5 septembre). — Numéros des cartes classées : 38.113 38.269 38.181 38.182 38.207 38.200 37.086 37.045 37.072 38.806 37.869 37.847 37.062 38.802.
SAINT-CHÉRIQ (dépôt du Petit Parisien, rue Babouin-d'Orléans, 10, Hôtel-de-Ville).	CHATELAILLON (3 septembre). — Numéros des cartes classées : 36.580 36.589 36.590 36.588 36.587 36.575 36.591 37.068 37.072 36.687 36.807 36.500 37.086 37.045 37.072 38.806 37.869 37.847 37.062 38.802.	LA ROCHELLE (5 septembre). — Numéros des cartes classées : 37.003 37.004. (Seules cartes ont été renvoyées.)
SAINT-JEAN-DE-MONTS (29 août). — Numéros des cartes classées : 35.528 35.529 35.516 35.517 35.514 35.534 35.535 35.536 35.537 35.581 35.587 35.596 35.584 35.576 35.577 35.700 35.584 35.704 35.516 35.594.	LA ROCHELLE (5 septembre). — Numéros des cartes classées : 37.003 37.004. (Seules cartes ont été renvoyées.)	SAINT-PALAIS (5 septembre). — Numéros des cartes classées : 38.113 38.269 38.181 38.182 38.207 38.200 37.086 37.045 37.072 38.806 37.869 37.847 37.062 38.802.
SAINT-GILES-SUR-VIE (30 août). — Numéros des cartes classées : 36.743 36.704 36.705 36.574 36.791 36.768 36.488 36.335 36.642 36.655 35.619 35.430 36.398 36.793 36.357 36.321 36.781 36.951 36.612 36.779.	LA ROCHELLE (5 septembre). — Numéros des cartes classées : 37.003 37.004. (Seules cartes ont été renvoyées.)	SAINT-PALAIS (5 septembre). — Numéros des cartes classées : 38.113 38.269 38.181 38.182 38.207 38.200 37.086 37.045 37.072 38.806 37.869 37.847 37.062 38.802.
SAINT-CHÉRIQ (dépôt du Petit Parisien, rue Babouin-d'Orléans, 10, Hôtel-de-Ville).	CHATELAILLON (3 septembre). — Numéros des cartes classées : 36.580 36.589 36.590 36.588 36.587 36.575 36.591 37.068 37.072 36.687 36.807 36.500 37.086 37.045 37.072 38.806 37.869 37.847 37.062 38.802.	LA ROCHELLE (5 septembre). — Numéros des cartes classées : 37.003 37.004. (Seules cartes ont été renvoyées.)
SAINT-JEAN-DE-MONTS (29 août). — Numéros des cartes classées : 35.528 35.529 35.516 35.517 35.514 35.534 35.535 35.536 35.537 35.581 35.587 35.596 35.584 35.576 35.577 35.700 35.584 35.704 35.516 35.594.	LA ROCHELLE (5 septembre). — Numéros des cartes classées : 37.003 37.004. (Seules cartes ont été renvoyées.)	SAINT-PALAIS (5 septembre). — Numéros des cartes classées : 38.113 38.269 38.181 38.182 38.207 38.200 37.086 37.045 37.072 38.806 37.869 37.847 37.062 38.802.
SAINT-GILES-SUR-VIE (30 août). — Numéros des cartes classées : 36.743 36.704 36.705 36.574 36.791 36.768 36.488 36.335 36.642 36.655 35.619 35.430 36.398 36.793 36.357 36.321 36.781 36.951 36.612 36.779.	LA ROCHELLE (5 septembre). — Numéros des cartes classées : 37.003 37.004. (Seules cartes ont été renvoyées.)	SAINT-PALAIS (5 septembre). — Numéros des cartes classées : 38.113 38.269 38.181 38.182 38.207 38.200 37.086 37.045 37.072 38.806 37.869 37.847 37.062 38.802.
SAINT-CHÉRIQ (dépôt du Petit Parisien, rue Babouin-d'Orléans, 10, Hôtel-de-Ville).	CHATELAILLON (3 septembre). — Numéros des cartes classées : 36.580 36.589 36.590 36.588 36.587 36.575 36.591 37.068 37.072 36.687 36.807 36.500 37.086 37.045 37.072 38.806 37.869 37.847 37.062 38.802.	LA ROCHELLE (5 septembre). — Numéros des cartes classées : 37.003 37.004. (Seules cartes ont été renvoyées.)
SAINT-JEAN-DE-MONTS (29 août). — Numéros des cartes classées : 35.528 35.529 35.516 35.517 35.514 35.534 35.535 35.536 35.537 35.581 35.587 35.596 35.584 35.576 35.577 35.700 35.584 35.704 35.516 35.594.	LA ROCHELLE (5 septembre). — Numéros des cartes classées : 37.003 37.004. (Seules cartes ont été renvoyées.)	SAINT-PALAIS (5 septembre). — Numéros des cartes classées : 38.113 38.269 38.181 38.182 38.207 38.200 37.086 37.045 37.072 38.806 37.869 37.847 37.062 38.802.
SAINT-GILES-SUR-VIE (30 août). — Numéros des cartes classées : 36.743 36.704 36.705 36.574 36.791 36.768 36.488 36.335 36.642 36.655 35.619 35.430 36.398 36.793 36.357 36.321 36.781 36.951 36.612 36.779.	LA ROCHELLE (5 septembre). — Numéros des cartes classées : 37.003 37.004. (Seules cartes ont été renvoyées.)	SAINT-PALAIS (5 septembre). — Numéros des cartes classées : 38.113 38.269 38.181 38.182 38.207 38.200 37.086 37.045 37.072 38.806 37.869 37.847 37.062 38.802.
SAINT-CHÉRIQ (dépôt du Petit Parisien, rue Babouin-d'Orléans, 10, Hôtel-de-Ville).	CHATELAILLON (3 septembre). — Numéros des cartes classées : 36.580 36.589 36.590 36.588 36.587 36.575 36.591 37.068 37.072 36.687 36.807 36.500 37.086 37.045 37.072 38.806 37.869 37.847 37.062 38.802.	LA ROCHELLE (5 septembre). — Numéros des cartes classées : 37.003 37.004. (Seules cartes ont été renvoyées.)
SAINT-JEAN-DE-MONTS (29 août). — Numéros des cartes classées : 35.528 35		

ANANIA

tabou, place St. Récolt, bar. à rem. Très bien
gère sur route nationaux. Seul dans pays.
15.000. RICHARD, 58, bd Chancy, Paris.

DEPOT-VINS
Avec 300 p. d. p. dame, 2 p. oc.
AUF, 300 p. 1. J. Av. 10.000
UON, 28, rue Montmartre. (Où chiffr. aff.)

SITUATIONS INTERESSÉES
Situation 5.000 p. mois garantis p. contrat à
personne de confiance, sérieuse, active.
Après exigé 75.000. Simple co-direction,
ARBE, 135, bd de Paris. Autre Nord ou Est.

CAPITAUX
GROS CAPITAUX
A PRETER SUR TOUTES GARANTIES
Immédiate, Ouverture de crédit
pour constituer Valeurs de Bourse.
Titres inaliénables. Noms propriétaires.
CREDIT DE FRANCE
81, rue de Turbigo, PARIS. Archives 53-81
à payer d'avance. Discrétion absolue.
Prêts sur tous titres, même inaliénables.

Prêt de 1.000.000 fr. p. signal. dem. p. Gros.
Manuf. Sud-Est. Le demand. est intégral.
prop. de son aff. Cuffire annuo 17 Millions.
Succ. Amér. Anglet. Poss. en outre 2.500.000
d'immueb. nets res hypoth. Prêt serait p. 3 à
remb. par mensual. ou trimest. et destiné à
constr. nie usine. Aff. à treu. ord. Spéc.
recomm. (6992) NEGOCIATIONS, 21, r. Aubér

ACHAT TRES CHER BILLETS FONDS
Prêt à Fonctionn. VALET, 21, r. St-Lazare.

PETITES ANNONCES CLASSÉES

GRANDES
Cherche gerant pour hôtel-restaurant, bal.
Affaire 250.000 par an. Pour cause maladie.
Urgent. Gérance lib. Ecrire O 68 P. Parisien.

OFFRES D'EMPLOIS
On dem. jeune homme magasin et courses.
DANELLA, 10, rue de Sevres.
On dem. porteur de pain, 100 fr. p. sem.
PHIL, 10, rue de la Vierge, St-Sauveur.
On dem. charbonnier poids lourds, ref. exigé
se présenter 12, rue Boileau, Montrouge.
On demande cocher-livreur, 3 chevaux.
14, rue Carnot, Ivry.
Grooms, 13, ans, accompagnés par parents
se présentent. 27, rue de Rome.
On dem. vendeuse et débuteuse, nour. couch
Cremière, 8, rue de la Station, Asnières.
ON DEM AGENTS TECHNICIENS POUR BUREAU
METHODES CONNAISSANT L'ANGLAIS
CHIEF DE BUREAU DE CHRONOMETRIE
AUTO UNIC, 4, quai National, PUTEAUX
On dem. bonna et tout faire 2 personnes, 4 enf.
Denitise, 55, rue du Temple.
ON DEM. STENO-DACTYLO, DACTY.
DAMES EMPLOY. ECRITURES, GAGNEN DE
BUREAU, BONNE INSTRUCTION.
DESSINATEURS AUTO, CHRONOMETREURS

AUTO-UNION, 1, quai National, PUTEAUX.
Jeune homme p. courses, 100 fr. par sem.
 100 francs par semaine. — Auguste LEBLANC,
 Hommes forts charretiers ou chauffeurs.
 Préférences venant de campagne. ERIE,
 TRANSPORTS REMY, 13, rue Rosewald n° 15.
 On dem. apprenti pâtissier p. p. parents.
 S'adresser à M. GUYOT, 10, rue TABAREL,
 91, rue Bourguignons, Boulogne-Billancourt.
 On dem. manutentionnaire et manutent, pour
 écrier. S'adr. A.G.L.P., 14, rue Jessaint, 28.
 On dem. vieux ouv. non spécialisés p. trav.
 d'écris, habitent loin s'abstenir.
 APPEL, 10, rue de Valenciennes.
 Grocien 14-15 ans, pressuré par parents.
 P. G., 8, boulevard des Capucines.
Jeune homme pur courses et magasin,
 courant expéditions. Eerie, indiquant
 références. T. 208.75. — Alexandre-Dumas,
 BONNE à 1 f. 45. — Alexander-Dumas.
 D. apprentis garçons, j. fille, b. c. et dé
 suite. Charcuterie, 59, r. Clichard-Denis-134.
 On demande garçon de magasin. Excellentes
 références. Librairie, 25, passage Choiseux.

PRESIDENT, L'AR. MILLER de FONS
MONTAIGNE, 1, rue Rochechouart, 3 à 4.
PRETRES IMMEDIATS A FONCTIONNAIRES
DELL, coust. 80, r. Château-Lau, 36 et.

PRÉLÈVEMENT COMMUNISTE
Sépide, MATERAS, 64, boul. de Strasbourg.

PRÉSIDENT, MATHIEU, 7, RUE TERNENNE
Ouvriers cantinières dem. chez RAINAL
Frères, 23, rue Blondel, PARIS.
Se présenter de 14 à 17 heures.

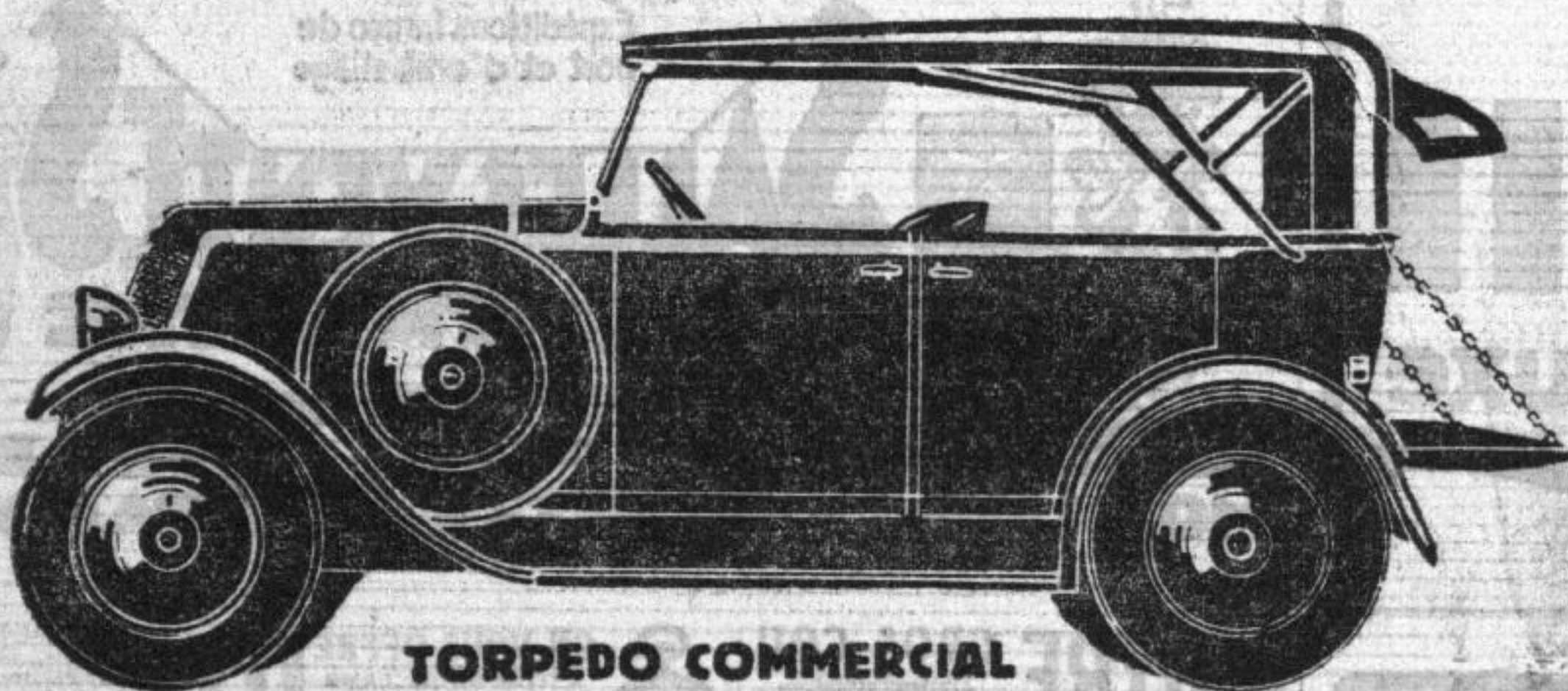
On demande dame pour courses et ménage.
SCHERER, 4, rue Marché-Saint-Honoré.

MADAME GIRONN, p. consommateurs dem. pour
aider à faire les commandes cantinières
p. carte rond et fantaisie, 10, rue
RHODÉS. Places stabiles, bien rétribuées. EIA
SOYER et Cie, 17, rue du Suif-Neu-Choux-3.

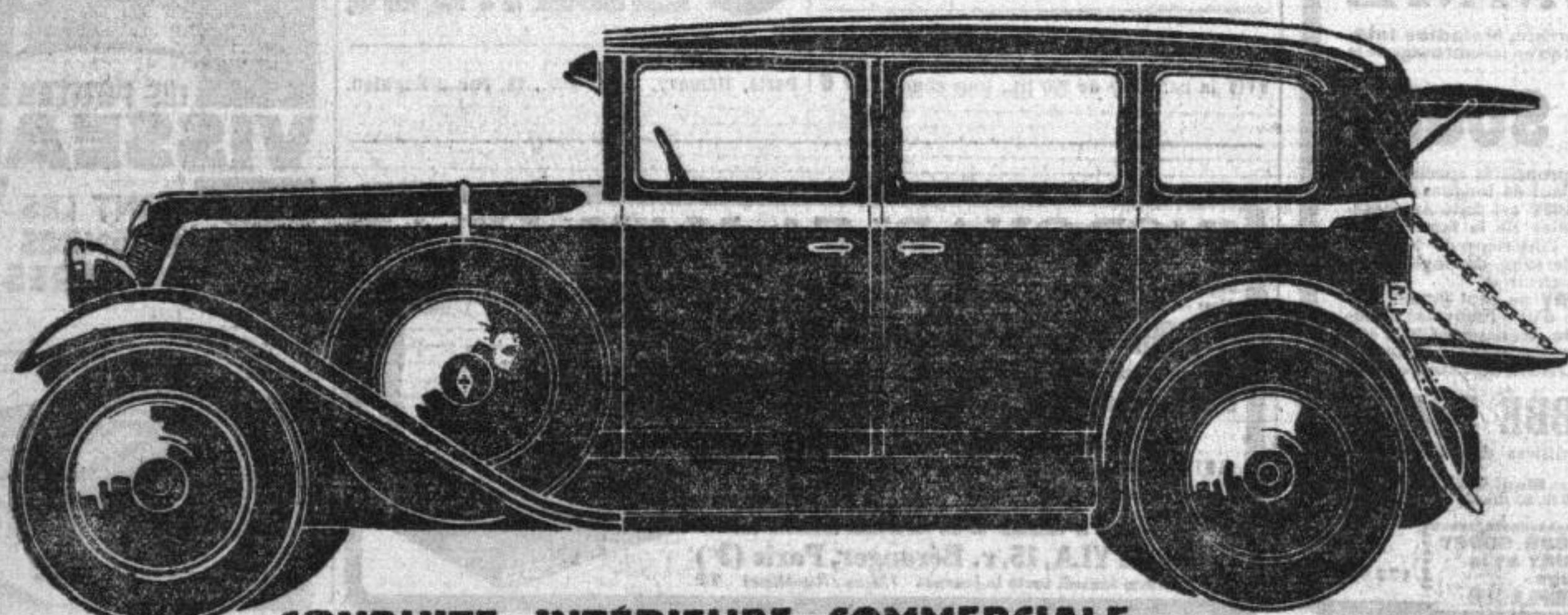
(Lire la suite page 6.)

RENAULT

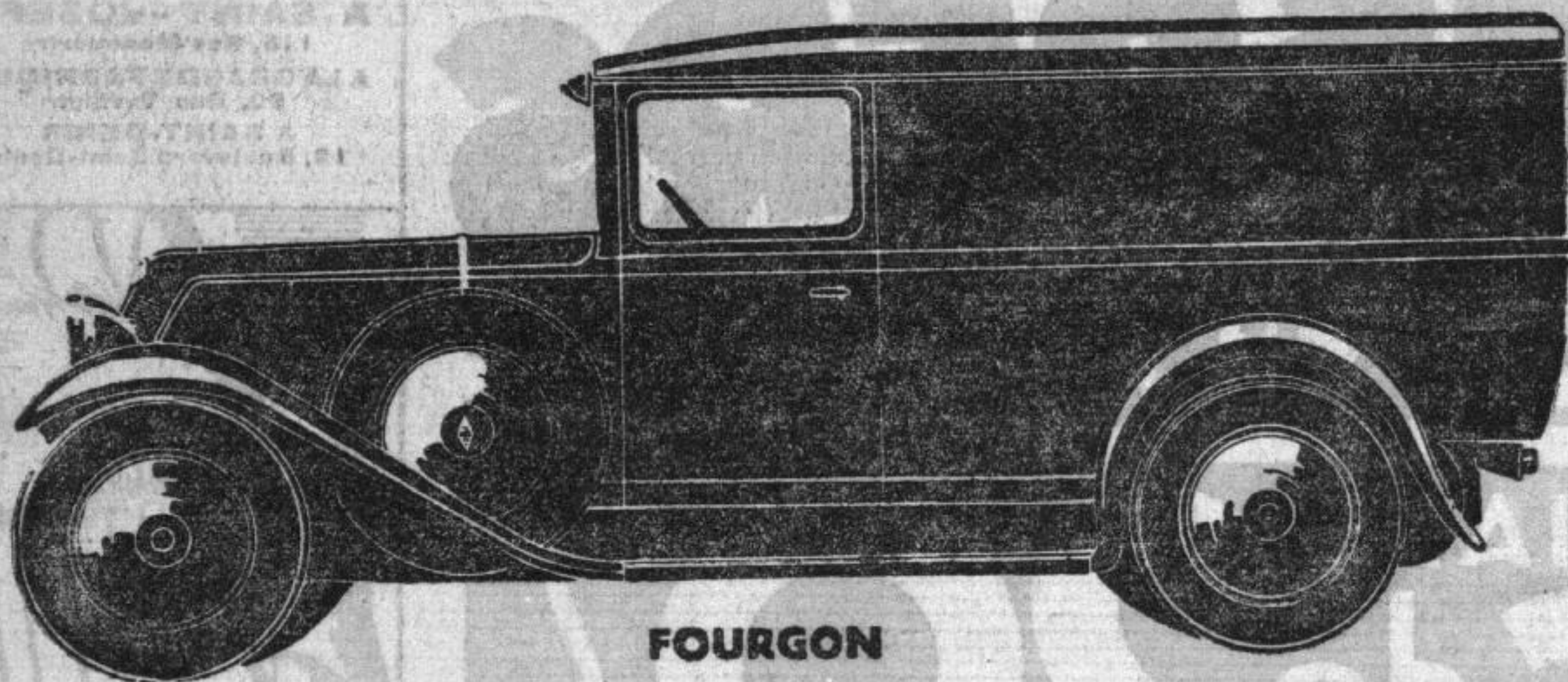
Les véhicules de charge moyenne à usages agricoles, commerciaux et industriels sur châssis 1930, 4 et 6 cylindres



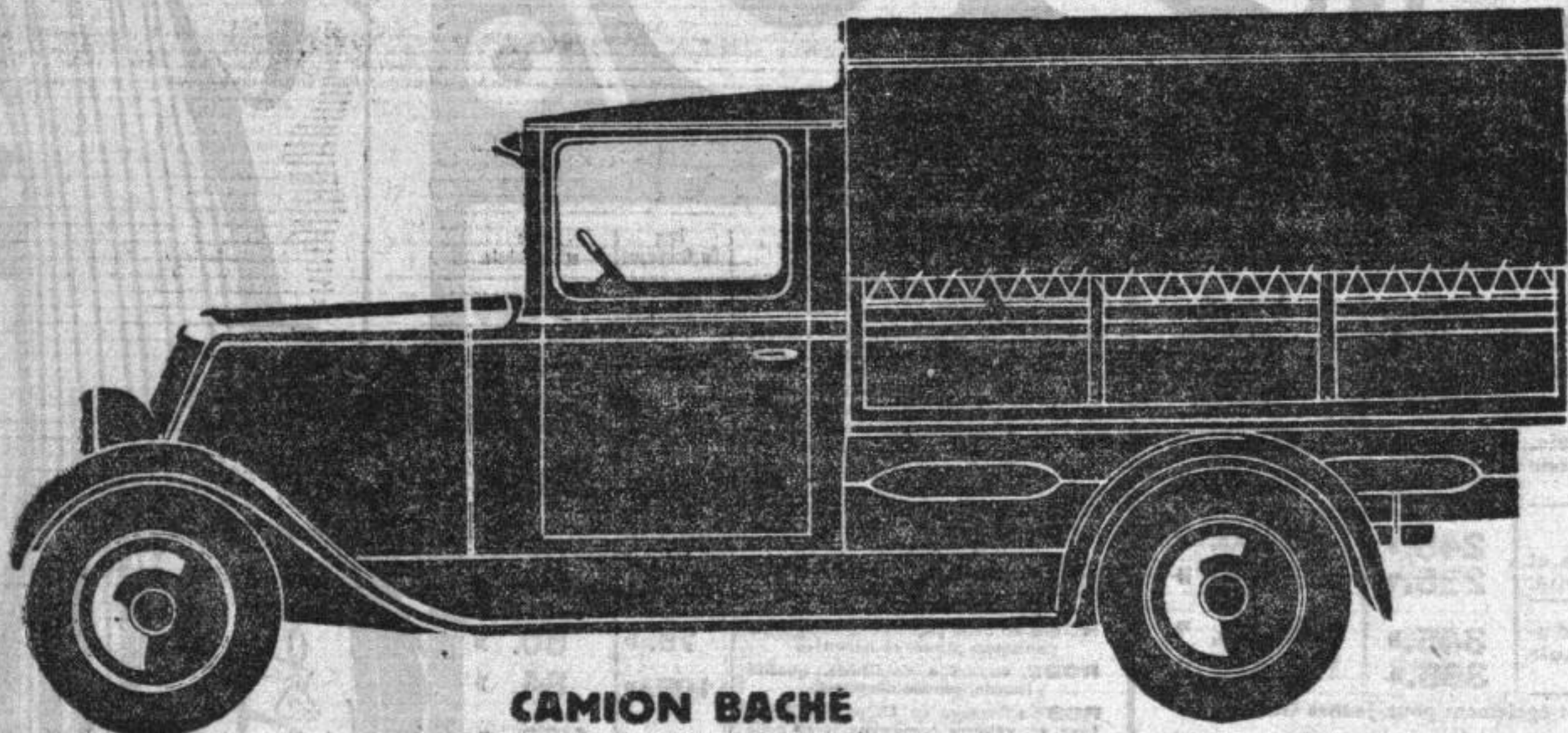
TORPEDO COMMERCIAL



CONDUITE INTÉRIEURE COMMERCIALE



FOURGON



CAMION BACHE

comportent une gamme complète de modèles 400 - 600 - 1500 - 2000 3000 kg de charge utile

Notre grande expérience des besoins de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, nous a permis d'établir une gamme très complète de véhicules de charge moyenne, dans lesquels vous trouverez certainement celui qui vous convient le mieux soit comme charge utile, soit comme carrosserie.

La consommation en huile et en essence de nos modèles est faible, la solidité de leurs organes limite les frais de réparation et de remplacement. Leur robustesse leur assure une très longue durée, permettant ainsi de répartir entre un grand nombre d'exercices l'amortissement de ce matériel.

Grâce à l'emploi des véhicules RENAULT, dont l'allure est particulièrement rapide, vous effectuerez vos transports dans les délais les plus courts.

Pour toutes ces raisons, vos dépenses d'exploitation, vos frais généraux, vos charges financières seront réduits au minimum.

Les qualités exceptionnelles de nos moteurs

Les véhicules industriels RENAULT sont tous équipés avec des moteurs 4 ou 6 cylindres dont la réputation n'est plus à faire. L'expérience des 2.500 taxis parisiens, six cylindres, équipés avec le même moteur que celui de la MONASIX donne une garantie certaine du parfait fonctionnement et de l'économie de tous nos moteurs six cylindres. Les Usines RENAULT ont, d'ailleurs, construit des moteurs six cylindres en série dès 1910.

Quant au célèbre moteur 10 CV RENAULT, il a acquis la réputation justifiée d'être inusable, et nous rappelons que toutes les premières traversées des pays désertiques ou difficiles en Afrique ou en Asie, ont été effectuées au moyen de véhicules dotés de ce moteur dont la résistance a surmonté les plus dures épreuves.

Les nouvelles conduites intérieures commerciales

Nous avons créé, cette année, des conduites intérieures commerciales, montées sur châssis MONASIX, six cylindres et 10 CV, 4 cylindres, qui présentent l'aspect extérieur d'une voiture de tourisme et qui possèdent également 4 larges portes avec glaces descendantes, 2 places avant et 2 ou 3 places arrière.

Quelques instants suffisent pour les transformer en véhicules commerciaux, en sortant par un panneau s'ouvrant dans la cloison arrière les sièges arrière et les garnitures qui sont amovibles.

Après avoir servi à l'usage de votre profession, la conduite intérieure commerciale redevient le soir, le dimanche, pendant les vacances, une voiture de tourisme semblable à toutes les autres et avec laquelle vous pourrez vous promener en famille.

Achetez une voiture française, votre argent restera en France et vous ferez travailler des ouvriers français.

Tous nos modèles sont présentés dans une exposition permanente, organisée à nos Usines. Nos agents peuvent également fournir, à leur sujet, les renseignements les plus complets. Demandez-leur un essai.

A côté de leurs véhicules de charge moyenne de 400 à 3.000 kilos de charge, les Usines RENAULT construisent également une gamme complète de camions : 3 tonnes 5, 5 tonnes, 7 tonnes 5 et des tracteurs avec remorque de 5 et 10 tonnes.

Tous les matériels RENAULT sont vendus au comptant ou à crédit avec paiements échelonnés sur un an ou 18 mois par la Société D.I.A.C., 47^{bis}, Avenue Hoche et par tous les Agents RENAULT.

VÉHICULES SUR CHÂSSIS	Châssis industriel Nu	Torpedo Commercial	Camionnette Commerciale	Camionnette Marchande	Camion bâché	Fourgon	Cond. Int. Commerciale	Omibus d'Hôtel
MONASIX 6 cyl. 400 kgs	17.000	19.900	20.600	20.600		21.600	24.900	34.000
10 CV KZ 4 cyl. 600 kgs	18.000	23.600	23.200	23.200		24.200	28.100	38.000
10 CV OS 4 cyl. 1500 kgs	19.300		sur demande	25.900	25.900	sur demande		
10 CV PR 4 cyl. 2000 kgs	26.900			sur demande	32.200	sur demande		sur demande
VIVASIX 6 cyl.								47.000
15 CV SX 6 cyl. 2000 kgs	32.500				37.800	sur demande		sur demande
15 CV SZ 6 cyl. 3000 kgs	38.650				44.750	sur demande		sur demande